

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Secrétaire Général

n° /S.G/2016

279

Algerie, 29 FEV. 2016

A l'attention des Chefs d'Etablissements Universitaires

Des rumeurs infondées circulent dans les établissements universitaires créant le désarroi et des inquiétudes, l'information irresponsable répandue ces derniers jours est relative à la durée du master, qui passe selon les « dires » des uns et des autres de deux ans à trois ans. Je confirme que ces informations sont dénuées de tout fondement.

Les recommandations issues des travaux de la dernière conférence nationale, élargie au secteur socio-économique qui s'est déroulée en janvier 2016, visent l'amélioration de la formation dans les trois cycles.

Cela se traduit par :

- La poursuite du travail de mise en conformité de la licence en l'inscrivant dans la durée et en l'étendant aux offres de formation de master, tout en veillant à l'articulation des formations de licence et de master entre elles.

Dans ce cadre, une opération d'harmonisation du master a démarré cette année.

Je vous demande donc d'utiliser tous les moyens appropriés pour éviter les rumeurs nuisibles.

